

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 12 août 2024 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Est absent : Michel Champigny

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2024-204 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance du 12 août 2024. Il est 19 h.

ADOPTÉ

6 personnes présentes dans la salle.

2024-205 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUILLET 2024

- 1 Demande d'aide financière
Fondation Maison La Cinquième Saison
- 2 Programme d'aide à la voirie locale
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- 3 Contribution TECQ 2024-2028
Ministère des Affaires municipales
- 4 Remerciements - Projet Dans mon sac à dos
La relève du Haut-Saint-François
- 5 Invitation
Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie

2024-206 CORRESPONDANCES DE JUILLET 2024

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de juillet 2024 soient reçues.

ADOPTÉ

2024-207 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

2024-208 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de juillet au montant de 398 590.16 \$ (237 378.03 \$ par chèque et 161 212.13 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de juillet au montant de 237 082.30 \$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2024-209 VENTE POUR TAXES 2024

CONSIDÉRANT que la Ville doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 511 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes;

CONSIDÉRANT QUE le greffier-trésorier a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyée par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

IL EST RÉSOLU

QUE le greffier-trésorier transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles suivants, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 511 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes; pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces intérêts, pénalités et frais encourus ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC et au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

1) Numéro de matricule : 1338-53-5844
Propriétaire : Marie-France St-Pierre
290, rue York
East Angus (Québec) J0B 1R0

Numéro de cadastre : 4 180 817, 4 183 218

Taxes municipales :	5520.68 \$
Intérêts et pénalités au 19/08/2024 :	<u>812.70 \$</u>
Total des taxes :	6333.38 \$

2) Numéro de matricule : 1338-63-8156
Propriétaire : David Jacques
650, rue Angus Nord
Westbury (Québec) J0B 1R0

Numéro de cadastre : 4 180 872

Taxes municipales :	3636.82 \$
Intérêts et pénalités au 19/08/2024 :	<u>138.51 \$</u>
Total des taxes :	3775.63 \$

ADOPTÉ

2024-210 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 094 (95, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2024-211 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 093 (101, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2024-212 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 092 (105, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2024-213 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 091 (115, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2024-214 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 090 (121, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2024-215 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 515 089 (125, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9193-0420 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une réduction des marges de 4 m au lieu de 6 m, afin de pouvoir localiser les cases de stationnement en une seule aire de stationnement.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9193-0420 Québec Inc. soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2024-206 PIIA – 252 SAINT-JEAN OUEST

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 17 juillet 2024, a étudié la demande de permis pour des travaux de mise à niveau de l'extérieur incluant des travaux de peinture ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation du bâtiment situé au 252, rue Saint-Jean Ouest. **ADOPTÉ**

2024-217 PIIA – 186-192 SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 17 juillet 2024, a étudié la demande de permis pour des travaux de modification de l'enseigne et d'installation d'auvent ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation du bâtiment situé au 186-192, rue Saint-Pierre. **ADOPTÉ**

**2024-218 ADJUDICATION DE CONTRAT – BÂTIMENT DE SERVICES –
PARC DES DEUX RIVIÈRES**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de conception architecturale du projet de nouveau bâtiment de service au Parc des Deux Rivières à la firme Architech Design, pour un montant de 13 000 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 7 août 2024. **ADOPTÉ**

**2024-219 EMPAUCHE – OLIVIER GARNEAU – JOURNALIER-
OPÉRATEUR**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville engage monsieur Olivier Garneau, en date du 5 août 2024 à titre d'employé en probation à l'échelon 7 du poste journalier-opérateur de la convention collective en vigueur. **ADOPTÉ**

2024-220 ACTION SAINT-FRANCOIS

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville verse une aide financière de 150 \$ pour l'année 2024 à l'organisme Action Saint-François.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2024-221 SOUTIEN FINANCIER – PLACE AUX JEUNES

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accorde une aide financière de 995.50 \$ à Place aux Jeunes du HSF afin de poursuivre leurs activités de réseautage, de visite d'entreprises, d'atelier sur l'entrepreneuriat, de découvertes et surtout pour la tenue de séjours exploratoires en région.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2024-222 BARRAGE ROUTIER – 7 DÉCEMBRE 2024

ATTENDU QUE l'organisme Moisson Haut-Saint-François souhaite organiser un barrage routier pour la Guignolée;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le samedi 7 décembre 2024 sur la route 214 face au 150, rue Angus Sud (Centre régional East Angus) conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du Ministère des Transports;

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville autorise la tenue d'un barrage routier pour la Guignolée de Moisson Haut-Saint-François le samedi 7 décembre 2024. **ADOPTÉ**

2024-223 DON – TOURNOI DE BALLE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accorde une aide financière de 50 \$ au Tournoi de balle qui sera présenté à St-Denis-de-Brompton du 23 au 25 août 2024 et dont les profits seront remis à l'école du parchemin de East Angus ainsi que la Fondation Christian Vachon.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu

2024-224 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 19.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2024-208	Approbation des comptes
2024-216	PIIA – 252 Saint-Jean Ouest
2024-217	PIIA – 186-192 Saint-Pierre
2024-218	Adjudication de contrat – Bâtiments de services – Parc des Deux Rivières
2024-219	Embauche – Olivier Garneau – Journalier-opérateur
2024-220	Action Saint-François
2024-221	Soutien financier – Place aux Jeunes
2024-223	Don – Tournoi de balle